

⇒ Destinataires : Féminines nées en 2010
(Liste au dos)

Mise à jour - Horaires

Le Grand Quevilly, le 6 Juin 2023

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2022/2023 - Stages Sélection Départementale 6 - Féminines nées en 2010

Chère Amie Sportive,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes féminines nées en 2010, pour participer à un stage de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

Dimanche 11 Juin 2023, de 10h00 à 17h00
à **YVETOT**, Gymnase Vanier, rue Rétimare

PREVOIR VOTRE PIC-NIC POUR LE MIDI

Remarque : Une rencontre de travail est prévue à 15h30
(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : INFOS et CALENDRIER PREVISIONNEL**

1^{er} TOUR INTER-COMITE TERRITORIAL : TOURNOI FACE AUX SELECTIONS DES AUTRES COMITES NORMANDS)
📅 SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN 2023 AU HAVRE (ORGANISATION LIGUE – HEBERGEMENT ET RESTAURATION PRIS EN CHARGE)
Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 2010 FEMININES**

Référent : Yoann LEFEVRE ☎ 06 70 36 64 94 ✉ yoannlefevre76@gmail.com
Intervenant(s) : Aurélie LEBLOND, Benjamin TAVERNIER

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Patrick METAYER
Secrétaire Général
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ J. BARBIER - CTS LNHB
- ☐ R. CAPELLE - CTF LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/SÉLECTION 76 FÉMININES 2010

STAGE SELECTION DEPARTEMENTAL 6 - Dimanche 11 Juin 2023 - 10h00-17h00 à YVETOT

Référent : Yoann LEFEVRE ☎ 06 70 36 64 94 ✉ yoannlefevre76@gmail.com

NOM	PRENOM	CLUB	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
ALONSO	ROSY	OCTEVILLE	12/02/2010	150	GAUCHERE	AIL
BARIL	LOUANE	OCTEVILLE	30/11/2010	157	GAUCHERE	AIL
BANCE	MILA	YVETOT	27/08/2010	160	DROITIERE	AR
BERANGER	MELINA	ALCL	16/04/2010	155	DROITIERE	AIL
CLAVIER	SIDONIE	OCTEVILLE	17/05/2010	165	DROITIERE	AR
DELACROIX	LEONTINE	AUFFAY-TOTES	29/07/2010	160	DROITIERE	AR
DELAMARE	LOLA	HARFLEUR	13/04/2010	148	DROITIERE	PIV
DEMBELE	AMINA	HAVRE	20/10/2010	150	DROITIERE	AIL
DUHOUX	CHLOE	LONDINIERES	01/08/2010	152	DROITIERE	DC
HAMEL	ELEA	BOLBEC	17/05/2010	156	DROITIERE	AR
LEROY	LOUISE	ROUEN	07/02/2010	155	GAUCHERE	DC
LORSOLD	LEONIE	HAVRE	15/08/2010	162	DROITIERE	AR
MOLDAN	ISIS	YVETOT	21/01/2010	150	GAUCHERE	AR
RIGNAUT	MILLY	ST VALERY	09/01/2010	165	DROITIERE	AR
SAAR	LENA	ROUEN	29/07/2010	160	DROITIERE	GB
TEMUNA	BENEDICTE	QUEVILLY	07/01/2010	170	DROITIERE	GB/AR
VION	AXELLE	ST LEONARD	18/05/2010	155	DROITIERE	AIL

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.